



Taux actuels de **d'émaciation** : 4.1% **retard de croissance** : 11.7% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 3%

Source : Gouvernement algérien (MICS, 2012-13)

### Bons résultats

- Algérie : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Algérie : l'État a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 93% des enfants en 2005.
- Algérie : en 2015, 98.7% de la population a accès à une source d'eau potable améliorée.
- Algérie : 92.7% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2012-2013.
- Algérie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.
- Algérie : les dispositifs de protection sociale sont très développés mais ne couvrent pas tous les risques ni l'ensemble de la population.
- Le taux d'enregistrement des naissances (99.6% en 2012-2013) est élevé, permettant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (4.7% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Algérie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (10.7% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Algérie : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Algérie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Plan d'Action du gouvernement pour la mise en oeuvre du programme du Président de la République) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Algérie : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Algérie : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais et d'un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Algérie : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2012-2013.
- Algérie : l'État ne promeut pas les pratiques d'alimentation complémentaire.

## Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	4.7%	2014	25e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	10.7%	2015	10e ex aequo
<b>Politiques</b>			
Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Moyen	2005	31er
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Moyen	2004	37e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	99.6%	2012-2013	1er
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Bon	2016	1er ex aequo
<b>Lois</b>			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Moyen	2016	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

## Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo
<b>Politiques</b>			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	93%	2005	13e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Non	2014	42e ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	98.7%	2015	2e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	87.5%	2015	3e
Visites médicales pour les femmes enceintes	92.7%	2012-2013	21er
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Faible	2015-2019	38e ex aequo
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2017	35e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2011	39e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2012-2013	36e ex aequo
<b>Lois</b>			
Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Faiblement consacre dans le droit	2016	28e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel